

LANCEMENT

La France Mutualiste offre les services de Testamento à ses 225 000 adhérents épargne retraite

Paris, le 6 mai 2020 – En 2019, La France Mutualiste s’engageait dans la plateforme successorale Testamento, convaincue de la nécessité de développer de nouveaux services de conseil facilitant les démarches liées à la sécurisation du patrimoine. Désormais, **depuis le 25 mars 2020, les adhérents de La France Mutualiste bénéficient gratuitement de l’ensemble des services de la plateforme Testamento.**

Ils peuvent ainsi réaliser un **Bilan Successoral*** avec leur conseiller, afin de calculer les droits de succession à prévoir et organiser la transmission de leur patrimoine.

[Voir la vidéo explicative](#)

Ils ont également accès, directement depuis leur espace personnel, à **4 services en ligne**** :

- **Kit Info Succession** : toutes les informations pratiques sur le mécanisme des successions et les dispositions testamentaires ;
- **Inventaire Patrimonial** : pour lister ses biens et leurs valeurs et les stocker ;
- **Mes Volontés** : pour signifier les dispositions de fin de vie, sous forme d’un document entièrement numérisé et validé par une signature électronique certifiée ;
- **Testament Express** : avec des modèles de testaments et la possibilité de le déposer devant notaire (100% en ligne).

« Avec ces services innovants, nous poursuivons notre stratégie d’accompagnement et de conseil aux adhérents et leurs familles en matière de transmission, de protection et de sécurisation successorale » commente **Dominique Burlett**, président de La France Mutualiste. « Cela a été possible grâce à notre partenariat avec Testamento, une startup de la Legaltech et de l’Insurtech dont nous sommes entrés au capital en février 2019. Cela aussi fait partie de notre stratégie : aller chercher le meilleur des innovations sur le marché pour l’offrir à nos adhérents ».

De son côté, **Virgile Delporte**, fondateur en 2013 et CEO de Testamento, affirme : « Nous donnons aux adhérents l’opportunité d’aborder avec leur conseiller le sujet de la succession sans tabou, en toute simplicité ; d’en comprendre l’impact vis-à-vis de leurs héritiers comme du fisc. Nous sommes extrêmement fiers de ce partenariat d’une dimension inédite puisqu’il nous permet de toucher, d’un

CONTACTS PRESSE :

LCK – Dorothée Auphan – tel : 06 22 27 63 88 – d.auphan@l-c-k.fr

La France Mutualiste – Maud de Valicourt – tel : 01 40 53 78 97 – m.de-valicourt@la-france-mutualiste.fr

Testamento – Sandrine Lennes – tel : 06 82 97 89 04 – sandrine.lennes@gmail.com

coup, plusieurs centaines de milliers d'adhérents. Il marque une étape importante dans le développement de notre entreprise. La confiance que nous accordent les équipes de La France Mutualiste vient nous conforter dans notre vision, notre mission et notre engagement en faveur de la démocratisation de l'anticipation successorale ».

*Bilan Successoral accessible gratuitement aux adhérents, aux clients du groupe en assurance de biens et assurance de personnes, et aux non-adhérents, sur demande auprès du conseiller La France Mutualiste de leur région.

**Les 4 services en lignes de Testamento sont proposés gratuitement pendant 1 an (jusqu'au 25 mars 2021) aux adhérents des contrats épargne retraite de La France Mutualiste, à l'exception de la dépose de testament devant notaire qui reste à la charge de l'adhérent (39,99 € TTC).

A PROPOS DE LA FRANCE MUTUALISTE

Conseil mutualiste en assurance et épargne, le groupe La France Mutualiste offre une protection complète aux particuliers : épargne retraite, dont la Retraite Mutualiste du Combattant, mais aussi assurances de biens (auto, habitation) et assurances de personne (santé, emprunteur et prévoyance), distribuées via sa filiale Média Courtage.

Le groupe compte 288 000 adhérents-clients, 345 000 contrats gérés, 480 salariés, 290 bénévoles, 63 agences, 9 milliards d'euros d'actifs dont 15% en immobilier.

Créée en 1891 dans un objectif de mutualisation de l'épargne de ses adhérents, La France Mutualiste défend les valeurs humaines et sociales de solidarité et d'engagement dans un esprit de famille. C'est ce qui l'amène à s'engager particulièrement pour les personnes les plus fragiles, soit à travers son fonds social et d'entraide, soit par des actions de mécénat. <https://www.la-france-mutualiste.fr/>

A PROPOS DE TESTAMENTO

TESTAMENTO, plateforme d'anticipation successorale, démocratise depuis 2013 la sécurisation des volontés et du patrimoine du plus grand nombre. Conçue avec des notaires, avocats et assureurs, la plateforme propose de l'information relative à la succession et à la transmission, et des outils de rédaction de documents juridiques visant à sécuriser le patrimoine de chacun. Les documents peuvent être archivés légalement ou inscrits au fichier central des notaires (FCDDV), relus et conservés à vie par l'un des notaires du site. Accompagnée par Télécom Sud-Paris, le Réseau Entreprendre et l'accélérateur French Assurtech, Testamento est labellisée Finance Innovation. La société a levé 3,3M€ et compte déjà plus de 10 partenariats avec des acteurs majeurs de la banque et assurance en France. Testamento a rejoint en 2020 l'association France Fintech. <https://pro.testamento.fr/>

CONTACTS PRESSE :

LCK – Dorothée Auphan – tel : 06 22 27 63 88 – d.auphan@l-c-k.fr

La France Mutualiste – Maud de Valicourt – tel : 01 40 53 78 97 – m.de-valicourt@la-france-mutualiste.fr

Testamento – Sandrine Lennes – tel : 06 82 97 89 04 – sandrine.lennes@gmail.com